



Trace n° 20890131

Cet itinéraire, balisé en Bleu, vous fait découvrir le patrimoine rural du village avec la découverte des sources et fontaines au détour de beaux paysages naturels. Un descriptif explicatif est à la mairie ainsi que dans une boîte aux lettres sur la place des festivités au cœur du village.

Durée	2h 15	Difficulté	Facile
Distance	7,28 km	Retour point de départ	Oui
Dénivelé positif	50 m	Activité	Pédestre
Dénivelé négatif	57 m	Commune	Laburgade (46230)
Point haut	274 m		
Point bas	239 m		

Description

Point de départ : parking du Chemin des Puits sur la D22 en direction de Cremps.

(D/A) Dos au parking, traverser avec **prudence** la D22, prendre en face, la direction du Chemin des Puits, longer ces puits privés qui sont la mémoire d'une époque où l'eau courante n'existait pas. Au bout du chemin, tourner à droite et rejoindre la D10.

(1) Traverser avec **prudence** la D10, prendre la Rue de la Petite École en bordure de puits restaurés et, au carrefour, continuer tout droit en passant près de la mairie, laisser le monument aux morts à main gauche et, environ 250 m après, rejoindre un chemin sur la droite.

(2) Emprunter ce large chemin caillouteux qui borde une "maison de maître". À la 1^{re} intersection, tourner à gauche, longer une truffière comportant plusieurs bâtis du patrimoine rural, dont deux abris de berger en diagonale et un "tas de pierres" qui est en fait une gariotte. *Celle-ci a servi de refuge à un habitant du village qui refusait son engagement dans le STO pendant la 2^e guerre mondiale.* Continuer tout droit, ignorer la 1^{re} intersection avec un sentier à gauche.

(3) Virer en épingle sur ce petit sentier à gauche. Il descend en zigzag au fond de la combe, surnommé le "Sentier des Renards" à cause de ses nombreux terriers. Tourner à gauche et, en chemin, faire un aller-retour vers une source naturelle sur le coteau. *L'eau était puisée dans le temps pour arroser un potager cultivé dans la combe, vidée le soir, la source était de nouveau en eau le lendemain.*

(4) Arriver au havre de sérénité qu'est la Fontaine de Combe Nègre". Là, deux possibilités :

1) Remonter le chemin sur main gauche. Il constitue un circuit court et retourne au village tout droit par la Route de Combe Nègre, après avoir fait un aller-retour à gauche vers une gariotte restaurée de manière inhabituelle.

2) Poursuivre le circuit tracé sur la carte en continuant tout droit vers le virage d'une route. L'emprunter à droite jusqu'au prochain croisement.

(5) Au croisement en fourche, prendre à gauche la petite route de campagne de Laboussière. Après le virage à gauche, laisser Laboussière à main gauche, et continuer à suivre la route. Plus loin, elle tourne à gauche en s'orientant Nord-Est jusqu'à l'intersection avec la route d'Ourtriols.

(6) À la fourche, tourner à droite et descendre vers le Lavoir d'Ourtriols. *Remarquer à sa gauche la pierre peinte par des artistes dans le cadre de l'embellissement du Chemin de Saint-Jacques de Compostelle par le Parc Régional des Causses du Quercy.*

Revenir ensuite vers le chemin du GR®65 qui grimpe en pente douce jusqu'à la halte du Chemin de Saint Jacques. Traverser avec prudence la Route de Lalbenque et continuer une centaine de mètres.

(7) Quitter le GR® en empruntant à gauche le Sentier du Fargayras. Continuer tout droit à travers bois plein Nord, puis dans un virage à gauche laisser le Chemin de la Grèze, et continuer jusqu'au prochain virage à gauche de Mas de Sabrié.

(8) Descendre à droite vers la Fontaine du Fraysse dotée d'un puits et d'un petit lavoir en ciment. En haut du chemin, prendre à gauche, puis à droite. Environ 150 m plus loin, tourner à droite dans le Chemin du Barry pour rejoindre le point de départ sur le parking du Chemin des Puits **(D/A)**.

Points de passages

- D/A Parking du Chemin des Puits**
| N 44.385304° / E 1.543421° - alt. 264 m - km 0
- 1 D10**
| N 44.386953° / E 1.541673° - alt. 267 m - km 0.28
- 2 Bifurcation sur chemin caillouteux**
| N 44.385044° / E 1.537177° - alt. 272 m - km 0.71
- 3 Bifurcation en épingle**
| N 44.386784° / E 1.529158° - alt. 242 m - km 1.51
- 4 Fontaine de Combe Nègre**
| N 44.382947° / E 1.531824° - alt. 256 m - km 2.02
- 5 Route de Laboussière**
| N 44.381114° / E 1.529823° - alt. 261 m - km 2.52
- 6 Vers le lavoir d'Ourtriols**
| N 44.37807° / E 1.53803° - alt. 268 m - km 3.79
- 7 Sentier du Fargayras**
| N 44.370831° / E 1.54671° - alt. 274 m - km 5.42
- 8 Vers la Fontaine du Fraysse**
| N 44.381452° / E 1.545251° - alt. 261 m - km 6.72
- D/A Parking du Chemin des Puits**
| N 44.385305° / E 1.543418° - alt. 264 m - km 7.28

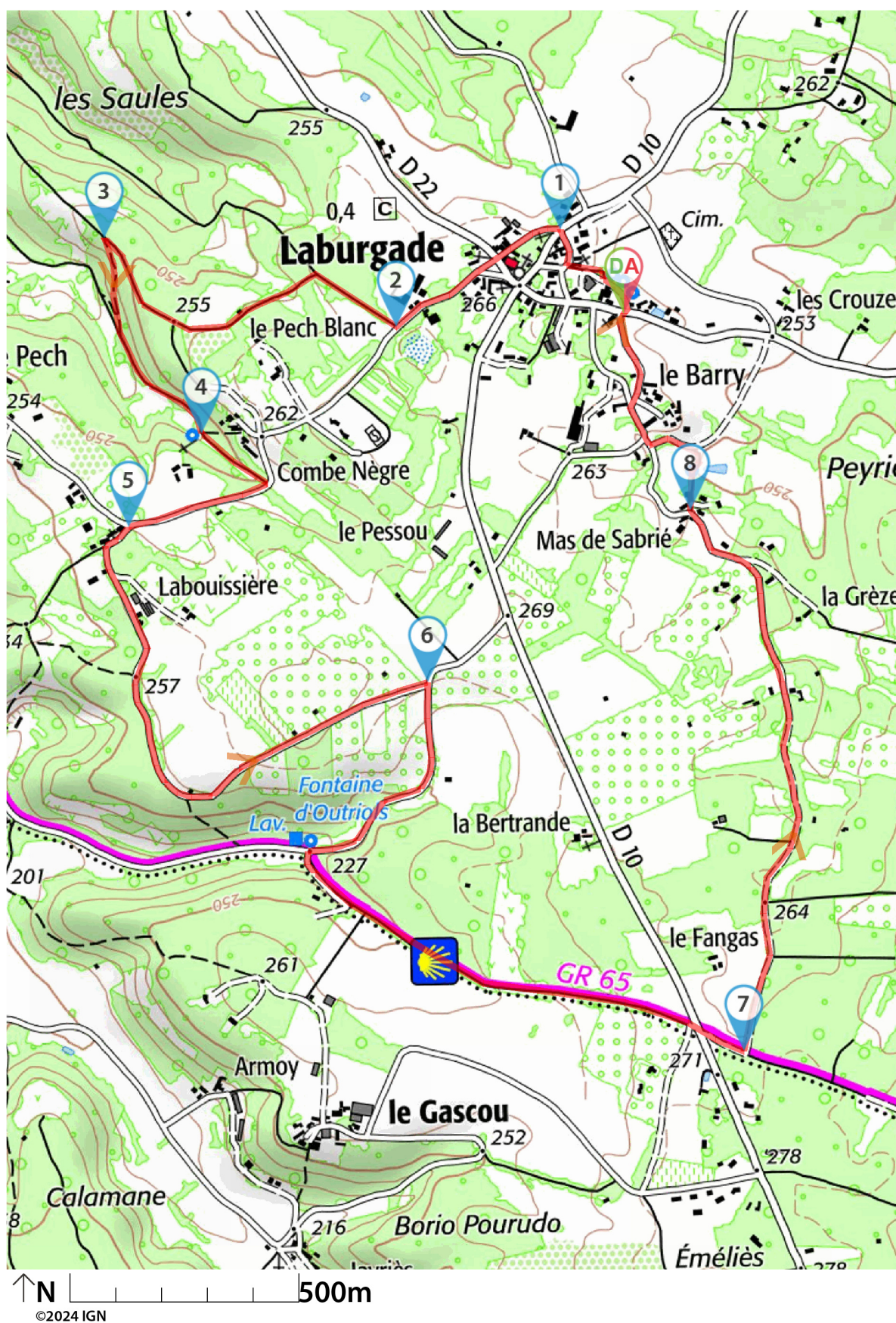
Informations pratiques

Point d'eau potable et toilettes sèches à la halte du Chemin de Saint- Jacques, sur le GR® 65, accessibles uniquement pendant la période du pèlerinage.

Site de la commune : [Balade découverte du circuit de l'eau à Laburgade](#).

Donnez-nous votre avis sur <https://www.visorando.com/randonnee-circuit-de-l-eau-a-laburgade/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

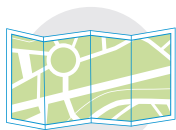
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne au projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



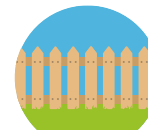
RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



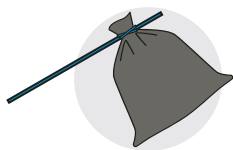
RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



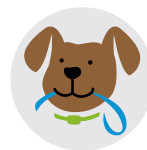
RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.